## UNION MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE MINISTERIEL DE L'UMAC DU 28 SEPTEMBRE 2009 A PARIS

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session extraordinaire le lundi 28 septembre 2009 à Paris, République Française, sous la présidence de Monsieur ESSIMI MENYE, Ministre des Finances de la République du Cameroun, son Président en exercice.

Au cours de cette séance, après avoir écouté le Comité d'Audit mandaté le 03 avril 2009 à Bata pour mener les enquêtes approfondies sur les malversations qui sont intervenues au Bureau Extérieur de la BEAC à Paris de 2004 à 2008, le Comité Ministériel a arrêté le plan d'action ci-après :

- Procéder à l'audition complémentaire des personnes citées dans le rapport du Comité d'Audit de mai 2009 ;
- Accélérer les démarches entreprises par le Gouverneur aux plans judiciaire et administratif pour identifier et sanctionner les responsables de ces malversations ;
- Adopter les axes de réformes visant à : i) renforcer la gouvernance de la BEAC ; ii) renforcer le contrôle général ; iii) restructurer profondément le statut et le mode de fonctionnement du Bureau Extérieur de Paris.

Par ailleurs, un dossier complet incluant les conclusions des rapports des audits menés par le Comité de Pilotage des Réformes Institutionnelles (COPIL) sera présenté au Conseil d'Administration et au Comité Ministériel au cours de sessions extraordinaires organisées à cet effet.

Le Comité Ministériel a réaffirmé sa ferme volonté de faire toute la lumière sur cette affaire et de tirer toutes les conclusions qui s'imposent, dans un souci de totale transparence.

Le Comité Ministériel a débattu de quelques dossiers qui seront traités lors des Assemblées Annuelles du FMI et de la Banque Mondiale qui se tiendront du 05 au 08 octobre 2009 à Istanbul, République de Turquie. Dans ce cadre, les Ministres ont notamment examiné différentes options de regroupement des pays de l'Afrique subsaharienne consécutivement à l'attribution d'un troisième siège au Conseil d'Administration de la Banque Mondiale.

Il a aussi examiné les formes possibles et les modalités d'utilisation par les Etats membres de la CEMAC des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) qui leur ont été versés au titre de l'allocation générale approuvée le 07 août 2009 par le Conseil des Gouverneurs du FMI et de l'allocation spéciale à caractère exceptionnel prévue par le 4ème amendement des statuts du FMI.

Le Comité Ministériel a passé en revue la situation récente et les perspectives macroéconomiques à court terme dans la Zone CEMAC. Il a noté que l'année 2009 serait marquée par un ralentissement du taux de croissance de l'activité économique, en liaison avec la propagation des effets de la crise internationale dans les économies des pays membres, avec ses conséquences notamment dans les secteurs du bois, de l'hévéa, du manganèse et du diamant.

Le Comité Ministériel a décidé de tenir une session extraordinaire le 05 novembre 2009 à Douala (République du Cameroun)./ -

Fait à Paris le 28 septembre 2009

Le Président du Comité Ministériel de l'UMAC,

ESSIMI MENYE

Ssini Merrye